

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET DE L'INNOVATION

-----  
INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF SCIENTIFIC RESEARCH  
AND INNOVATION

-----  
NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY  
-----

BP/ P.O BOX 157 – YAOUNDE – TEL: 6 50 89 19 49 / 6 50 89 21 50 / 6 50 89 20 12  
6 50 89 23 89/ 6 50 89 22 72/ 6 50 89/18/59

e-mail: [inc.cameroun@gmail.com](mailto:inc.cameroun@gmail.com)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/MINRESI/INC/CIPM/2026 DU  
30 JANVIER 2026 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE REALISER LE  
CONTROLE QUALITE DE LA SURFACE DE REFERENCE DES ALTITUDES AU  
CAMEROUN ET EVALUATION DE SON APPORT AUX TRAVAUX DE NIVELLEMENT  
DANS LA ZONE DE DSCHANG-SANTCHOU (PHASE 2) EN PROCEDURE D'URGENCE**

**ADDITIF 0.0.0.1**

Au lieu de

### 12-Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 27 Février 2026 à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/MINRESI/INC/CIPM/2026 DU  
30 JANVIER 2026 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE REALISER LE  
CONTROLE QUALITE DE LA SURFACE DE REFERENCE DES ALTITUDES AU  
CAMEROUN ET EVALUATION DE SON APPORT AUX TRAVAUX DE NIVELLEMENT  
DANS LA ZONE DE DSCHANG-SANTCHOU (PHASE 2) EN PROCEDURE D'URGENCE**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

**Bien vouloir lire**

## **12-Remise des offres**

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 10 mars 2026 à 12 heures Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/MINRESI/INC/CIPM/2026 DU 30 JANVIER 2026 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE REALISER LE CONTROLE QUALITE DE LA SURFACE DE REFERENCE DES ALTITUDES AU CAMEROUN ET EVALUATION DE SON APPORT AUX TRAVAUX DE NIVELLEMENT DANS LA ZONE DE DSCHANG-SANTCHOU (PHASE 2) EN PROCEDURE D'URGENCE**

***"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".***

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

## **Au lieu de**

### **14- Ouverture des plis**

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27 Février 2026 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés de l'INC dans la salle de cartographie à sise au rez de chaussée du bâtiment principal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

## **Bien vouloir lire**

### **14- Ouverture des plis**

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27 Février 2025 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés de l'INC dans la salle de cartographie à sise au rez de chaussée du bâtiment principal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

## **Bien vouloir considérer**

## 15-1- Critères éliminatoires

- **l'absence d'un cautionnement de soumission accompagné d'un récépissé émis par la Caisse de Dépôt et Consignations (CDEC), la non-conformité, ou faux cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;**
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d'une note technique inférieure à 80 points sur 100 (renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

### Règlement particulier de l'Appel d'Offres

Le seul mode de soumission retenue est le mode en ligne via la plateforme COLEPS.

**Les date et heure limites d'ouverture des offres sont les suivantes :**

Date : Le 10 mars 2026

Heure : 12 heures

**Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes**

Date : le 10 mars 2026

Heure : 13 heures

Caution de soumission de cinq cent mille (500 000) FCFA

#### **Critères éliminatoires**

Bien vouloir considérer

*Il s'agit notamment de :*

- **l'absence d'un cautionnement de soumission accompagné d'un récépissé émis par la Caisse de Dépôt et Consignations (CDEC), la non-conformité, ou faux cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;**
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d'une note technique inférieure à 80 points sur 100 (renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

Le reste sans changement

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- INC ;
- Président CIPM/INC
- Affichage chrono

28 FEV 2026



Lire:

21

| N°  | Établissements bancaires agréés                                       |
|-----|-----------------------------------------------------------------------|
| 1.  | ACCESS BANK CAMEROON                                                  |
| 2.  | AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK)                                      |
| 3.  | BANGE BANK CAMEROUN (BANGE CMR)                                       |
| 4.  | BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUNAISE (BACM)                                 |
| 5.  | BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPREMISE (BCPME)      |
| 6.  | BGFIBANK CAMEROUN (BGFIBANK CAMEROUN)                                 |
| 7.  | BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'ÉPARGNE ET LE CREDIT (BICEC) |
| 8.  | CITI BANK CAMEROUN (CITIBANK CAMEROON)                                |
| 9.  | COMMERCIAL BANK OF CAMEROON (CBC)                                     |
| 10. | CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE (CCA-BANK)                             |
| 11. | ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK)                                            |
| 12. | LA REGIONALE BANK                                                     |
| 13. | NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK)                             |
| 14. | SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES CAMEROUN (SCB CAMEROUN)                |
| 15. | SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)                                       |
| 16. | STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC)                               |
| 17. | UNION BANK OF CAMEROON (UBC)                                          |
| 18. | UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)                                          |
|     | Compagnies d'assurance agréées                                        |
| 19. | ACTIVA ASSURANCES                                                     |
| 20. | AREA ASSURANCES SA                                                    |
| 21. | ATLANTIQUE ASSURANCES SA                                              |
| 22. | CHANAS ASSURANCES SA                                                  |
| 23. | CPA SA                                                                |
| 24. | NSIA ASSURANCES SA                                                    |
| 25. | PRO ASSUR SA                                                          |
| 26. | BENEFICIAL GÉNÉRAL INSURANCE SA                                       |
| 27. | ROYAL ONYX Insurance Cie                                              |
| 28. | SAAR SA                                                               |
| 29. | SANLAM ASSURANCES CAMEROUN                                            |
| 30. | ZENITHE INSURANCE SA                                                  |